



GRANDLYON
communauté urbaine

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE**

Séance du **15 décembre 2008**

Délibération n° 2008-0428

commission principale : **urbanisme**

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) : **Lyon 9°**

objet : **Quartier de l'Industrie - Réalisation du groupe scolaire Laborde rue Marcuit - Bilan de clôture et quitus donné à la Serl**

service : **Délégation générale au développement urbain - Direction des opérations - Urbanisme opérationnel**

Rapporteur : Monsieur Bouju

Président : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 155

Date de convocation du Conseil : 5 décembre 2008

Secrétaire élu : Madame Emeline Baume

Compte-rendu affiché le : 16 décembre 2008

Présents : MM. Collomb, Bret, Darne J., Reppelin, Da Passano, Mme Elmalan, M. Buna, Mme Guillemot, MM. Charrier, Daclin, Calvel, Mme Vullien, MM. Kimelfeld, Crimier, Philip, Mme Pédrini, MM. Abadie, Arrue, Mmes Besson, David M., MM. Barge, Passi, Brachet, Charles, Colin, Sécheresse, Barral, Desseigne, Mme Dognin-Sauze, M. Crédoz, Mme Gelas, MM. Claisse, Bernard R, Bouju, Mme Peytavin, MM. Blein, Vesco, Rivalta, Assi, Julien-Laferrière, Appell, Ariagno, Augoyard, Auroy, Mme Bailly-Maitre, M. Balme, Mme Bargoïn, MM. Barret, Barthélémy, Mmes Baume, Benelkadi, M. Bernard B, Mmes Bocquet, Bonniel-Chalier, MM. Bousson, Braillard, Broliquier, Buffet, Chabrier, Mmes Chevallier, Chevassus-Masia, MM. Cochet, Corazzol, Coste, Coulon, Darne JC., David G., Desbos, Mme Dubos, MM. Dumas, Ferraro, Fleury, Forissier, Fournel, Gentilini, Geourjon, Mme Ghemri, MM. Gignoux, Gillet, Goux, Grivel, Guimet, Havard, Huguet, Imbert Y, Imbert A, Jaquet, Joly, Kabalo, Le Bouhart, Lebuhotel, Lelièvre, Léonard, Lévêque, Mme Levy, MM. Llung, Longueval, Lyonnet, Morales, Muet, Mmes Palleja, Perrin-Gilbert, Pesson, MM. Petit, Pili, Pillon, Pillionel, Plazzi, Quiniou, Mme Revel, M. Roche, Mme Roger-Dalbert, MM. Rudigoz, Sangalli, Serres, Sturla, Suchet, Terracher, Terrot, Thévenot, Mme Tifra, MM. Touléron, Touraine, Uhlich, Vaté, Vergiat, Mme Vessiller, MM. Vial, Vincent, Vurpas.

Absents excusés : Mme Frih (pouvoir à Mme Benelkadi), M. Albrand (pouvoir à M. Plazzi), Mme Bab-Hamed (pouvoir à M. Le Bouhart), M. Chabert (pouvoir à Mme Levy), Mme Dagorne (pouvoir à M. Buffet), MM. Deschamps (pouvoir à M. Chabrier), Flaconnèche (pouvoir à M. David G.), Galliano (pouvoir à Mme Vullien), Genin (pouvoir à Mme Bailly-Maitre), Giordano (pouvoir à M. Coste), Gléréan (pouvoir à M. Reppelin), Mme Hamdiken-Ledesert (pouvoir à M. Ariagno), MM. Justet (pouvoir à M. Darne JC.), Lambert (pouvoir à M. Serres), Louis (pouvoir à Mme Bocquet), Meunier (pouvoir à M. Forissier), Réale (pouvoir à M. Passi), Rousseau (pouvoir à M. Abadie), Thivillier (pouvoir à Mme Peytavin), Turcas (pouvoir à M. Quiniou), Mmes Vallaud-Belkacem (pouvoir à M. Touraine), Yéréman (pouvoir à M. Barthélémy).

Absents non excusés : Mme Ait-Maten, M. Millet, Mme Pierron.

Séance publique du 15 décembre 2008**Délibération n° 2008-0428**

commission principale : urbanisme

commune (s) : Lyon 9°

objet : **Quartier de l'Industrie - Réalisation du groupe scolaire Laborde rue Marcuit - Bilan de clôture et quitus donné à la Serl**

service : Délégation générale au développement urbain - Direction des opérations - Urbanisme opérationnel

Le Conseil,

Vu le rapport du 26 novembre 2008, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

Par délibération en date du 10 juillet 2000, le Conseil a décidé de confier à la Serl, par voie de mandat, la réalisation d'un groupe scolaire inscrit au programme des équipements publics (PEP) de la ZAC nord du quartier de l'Industrie au titre des superstructures primaires, pour un coût global prévisionnel de 37 375 399 F TTC, soit 5 697 842 € TTC.

Ce groupe scolaire devait être situé rue Jean Marcuit. Différentes études liées à la programmation et à la mise en œuvre de l'équipement, ainsi que des études liées aux caractéristiques du site susceptible d'accueillir l'école ont été conduites. Il s'est avéré que la construction d'un groupe scolaire n'était pas compatible avec les pollutions repérées sur ce site, ce qui a conduit à la décision de résilier l'ensemble des marchés attachés à ce projet et de clore le mandat passé avec la Serl.

Depuis, par délibération du Conseil en date du 21 juin 2005, il a été décidé de lancer un nouveau projet de construction du groupe scolaire Laborde sur un terrain situé rue des Docks, à réaliser dans le cadre d'un nouveau mandat confié depuis à la Serl, avec individualisation d'une autorisation de programme partielle de 1 674 400 € permettant de couvrir les frais de maîtrise d'œuvre, de maîtrise d'ouvrage et de rémunération du mandataire.

La Serl a établi le bilan de clôture du premier mandat mis en œuvre le 21 août 2000. Le bilan récapitulatif des dépenses s'élève à 345 040,96 € TTC décomposé comme suit :

- études et frais divers réglés	262 992,97 € TTC,
- rémunération réglée	58 285,89 € TTC,
- solde de rémunération à verser	23 762,10 € TTC.

Il est proposé au Conseil de donner quitus à la Serl et de solder sa rémunération. La rémunération due est arrêtée aux coûts fonctionnels et opérationnels établis pour l'exercice 2005 (avant la décision de lancer une nouvelle opération), ainsi qu'aux coûts relatifs à la phase de clôture du mandat.

Par ailleurs, le financement par la Communauté urbaine de cette opération était prévu sur la base d'avances versées au mandataire au regard d'échéanciers prévisionnels des dépenses établis périodiquement par ce dernier. Les avances de trésorerie versées par la Communauté urbaine s'élèvent à 378 834,73 € TTC alors que les dépenses réalisées par la Serl sont de 321 278,86 € TTC. Ce bilan fait donc ressortir un excédent d'avances de 57 555,87 € TTC à reverser à la Communauté urbaine.

Concernant le nouveau programme de construction, rue des Docks, les études sont en cours. Une autorisation de programme complémentaire sera proposée ultérieurement, avec l'approbation du programme, afin de couvrir les travaux de réalisation de ce groupe scolaire dont le coût est évalué aujourd'hui à environ 8,7 M€ TTC pour tenir compte de l'actualisation de l'estimation et des contraintes différentes du nouveau site ;

Vu ledit dossier ;

Oùï l'avis de sa commission urbanisme ;

DELIBERE

1° - Approuve le bilan de clôture définitif présenté par la Serl pour le mandat de réalisation du groupe scolaire Antonin Laborde rue Marcuit à Lyon 9°.

2° - Constate le montant définitif des dépenses réalisées à hauteur de 345 040,96 € TTC.

3° - Autorise monsieur le président à :

- a) - donner quitus à la Serl de sa mission de mandataire,
- b) - verser le solde de la rémunération de la Serl à hauteur de 23 762,10 € TTC,
- c) - recouvrer auprès de la Serl le trop-perçu sur les avances pour travaux, soit 57 555,87 € TTC.

4° - Les dépenses et recettes correspondantes seront imputées au budget principal de la Communauté urbaine - exercice 2009 - compte 231 510 en dépenses et compte 238 100 en recettes - fonction 824 - opération n° 0305.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le président,
pour le président,

Reçu au contrôle de légalité le : 17 décembre 2008.